

Nom, Prénom : Alem Noureddine  
Discipline : Sociolinguistique  
Statut : Professeur Universitaire  
Institution de rattachement : Université Mohamed Ier  
Adresse électronique : [n.alem@caramail.com](mailto:n.alem@caramail.com)

## **Aspects sociolinguistiques et culturels de l'immigration Marocaine en France**

### **Résumé**

Le présent article est divisé en deux parties : la première partie est un rappel historique de l'immigration maghrébine en France ; l'enchaînement des événements historiques est essentiel pour la compréhension de ce phénomène d'immigration maghrébine vers la France. Dans la seconde partie, nous essayons d'analyser, de comparer et d'interpréter, le plus objectivement possible, les réponses d'immigrés marocains qui résident en France et qui appartiennent à deux générations différentes. Les questions que nous avons choisies portent sur l'importance de la langue utilisée par nos informateurs en France ainsi que leurs attitudes envers les deux cultures et les traditions des deux pays en question : la Maroc et la France.

### **Abstract**

The present paper is divided into two parts: the first part is a historical survey of North-African immigration to France; an important step to understand the phenomenon of North-African immigration to France. In the second part we try to analyse, compare and interpret, as objectively as possible, the answers of Moroccan immigrants who live in France and belong to two different generations. We have chosen questions which have a relationship with the importance of language used in France and the informants' various attitudes towards the cultures and traditions of both countries: Morocco and France.

### **A. Aperçu historique de l'immigration maghrébine en France :**

L'enchaînement des événements constituant l'histoire de l'immigration est indispensable pour nous aider à mieux cerner la problématique de l'immigration maghrébine en France. Il paraît important de signaler, dans ce rappel, que les causes premières de l'immigration en France sont avant tout d'ordre économique et démographique.

Après la première guerre mondiale et plus précisément de 1921 à 1931, la France a connu un fort accroissement de la population étrangère. La moyenne des entrées annuelles se rapproche de celle relative 1969-1971. Un transfert important du secteur agricole vers le secteur industriel entre 1921 et 1930 a permis de doubler la production industrielle. La croissance économique est déjà dépendante, en grande partie, de la main d'oeuvre étrangère. Apparaissent dès lors des sociétés privées pour le recrutement de travailleurs étrangers et originaires des colonies dont, entre autre, la société générale d'immigration (SGI).

Pendant la période de l'entre deux guerres, l'emploi des travailleurs immigrés se répartit de la façon suivante : un quart dans l'agriculture (saisonniers inclus), un cinquième dans le bâtiment et les travaux publics, un sixième dans les mines et un douzième dans la métallurgie. Ce recours massif à la main d'oeuvre étrangère en vue de reconstruire le pays, est lié aux conséquences de la guerre et un manque considérable de main d'oeuvre nationale. Selon les statistiques officielles, le nombre des étrangers s'élève à plus de 2.7000.000 en 1931, soit environ 7 % de la population totale.

La grande vague d'immigration s'amorce au lendemain de la seconde guerre mondiale : la France accueille les ressortissants de ses anciens territoires d'Afrique noire et d'Afrique du nord. Dans cette optique, l'office national de l'immigration (O.N.I), créé en 1945 va se charger de gérer les

entrées des travailleurs migrants permanents et saisonniers selon la conjoncture économique. Ces travailleurs, qui ne possèdent en général aucune qualification, sont employés dans des usines et exercent des travaux pénibles, salissants, mal rémunérés et délaissés par les français. Ainsi leur présence répond, essentiellement, à un besoin économique et social.

Pendant la période allant de 1945 à 1962, des paysans originaires de pays méditerranéens devenaient des travailleurs immigrés tournants ou à séjours temporaires. Ils sont très rentables sur le plan de l'ensemble des coûts de renouvellement et d'entretien de la force du travail. La main d'oeuvre que l'on fait venir n'est pas inadaptée aux nouvelles techniques modernes, qui ne demandent qu'une participation manuelle et physique et de la résistance à la fatigue. L'ouvrier n'a même pas besoin de connaître la langue française pour exercer son travail.

En 1962 et 1963, la politique de recours à la main d'oeuvre immigrée subit un changement : l'entrée des travailleurs immigrés dépend, désormais, de la demande patronale. Dès 1968 se met en application la politique de maîtrise des flux migratoires. L'avis du conseil économique et social, intégrant le rapport Calvez de février 1969, prône la maîtrise accrue des flux migratoires. Ce rapport différencie une immigration destinée à s'intégrer dans la population française de celle qui reste particulièrement économique et à base de séjours temporaires. La première catégorie d'immigration doit couvrir des besoins économiques mais aussi démographiques. Elle fait l'objet d'une politique sociale.

Devant une telle politique, l'immigration familiale atteint, durant la période de 1961 à 1964, un niveau très élevé qui s'accéléra dans la deuxième moitié des années 1970. De 1965 à 1973, près de 600.000 personnes sont entrées en France dans le cadre du regroupement familial. Ces familles représentent des centaines de milliers de naissances pour les années à venir (700.000).

Au cours des années de croissance, le taux d'activité des immigrés était supérieur à celui des français. Les immigrés non accompagnés de leur famille contribuaient au système de sécurité sociale plus qu'ils n'en bénéficiaient. Cependant, la situation a changé avec le regroupement familial car l'arrivée des familles nombreuses induit des coûts plus élevés pour le système de sécurité sociale. La considération des avantages sociaux incite plusieurs familles à s'établir définitivement en France.

Pour ces raisons, à partir des 1973 naît une nouvelle politique de fermeture des frontières en raison de la crise qui touche la France, et du chômage qui ne cesse d'augmenter. Cette politique avait pour but de limiter l'immigration : ceux qui désiraient s'installer en France définitivement devaient s'intégrer, tandis que les autres bénéficieraient d'aides qui les encourageaient à regagner leurs pays respectifs. Malgré ces aides proposées, le nombre de retours a été faible. Les statistiques ont dénombré 100.000 départs en 1977, 50.000 en 1980 et 50.000 autres en 1984.

Cette politique de fermeture des frontières a intensifié un phénomène déjà connu en France : l'immigration clandestine ou illégale. Les travailleurs clandestins se sont dirigés vers des travaux saisonniers et agricoles situés surtout dans le sud-ouest de la France. A cause de cette situation illégale, ces mêmes travailleurs se sentent contraints d'accepter de mauvaises conditions de travail et des salaires discriminatoires. Leur nombre ne peut être évalué vu le caractère illégal de cette immigration.

Enfin, la population totale de la France est passée de 40.1 millions d'habitants en 1946, à 54.6 millions en 1986. Sans l'immigration, la population observée aurait du être de 49.5 millions de personnes. La différence qui est de 5.1 millions représente l'apport net de l'immigration à la croissance de la population.

Le sujet de l'immigration a pris une grande ampleur, il est devenu le thème central des médias et de tous les débats politiques, pour la simple raison que le nombre des étrangers qui résident en

France ne cesse de s'accroître. Ces travailleurs étrangers sont parfois accusés d'être la source de tous troubles et déficits sociaux : le chômage, l'insécurité, et les pertes de la sécurité sociale, etc.

Selon les résultats du recensement de l'INSEE, la France entière comptait en mars 1999 plus de 60 millions d'habitants dont 58,5 millions résidaient en France métropolitaine, répartis

comme suit :

Unités : millier et %.

dont

Ensemble

Français de naissance

Français par acquisition

Etrangers

U.E

Pays tiers

2S

58 520

52 902

90,4

2 355

4,0

3 263

5,6

1 195

2,0

2 068

3,5

H

28 419

25 599

90,1

1 088

3,8

1 732

6,1

623

2,2

1 109

3,9

F

30 101

27 303

90,7

1 267

4,2

1 531

5,1

572

1,9

959

3,2

### **B. Analyse et interprétation du corpus :**

Le présent corpus est le résultat d'une recherche sociolinguistique de terrain ; il s'agit d'un questionnaire, qui comporte 36 questions. 197 immigrés Marocains qui résident en France, tout âges confondus, ont répondu à ce questionnaire. Afin d'être plus pointu et étudier les aspects linguistiques et culturels de l'immigration marocaine en France, nous avons préféré choisir

uniquement 20 réponses au questionnaire et seulement 5 questions qui nous intéressent pour l'étude actuelle. La question n° 15 porte sur l'importance des langues parlées en France, les questions n° 22 et 23 traitent les vies quotidiennes en France et au Maroc et les questions 24 et 25 se penchent sur les cultures et traditions en France et au Maroc :

Question n° 15 : Pensez-vous que parler ces langues est important ?

Arabe Marocain (A.M) pas important important Très important

Arabe Standard (A.S) pas important important Très important

Berbère (B) pas important important Très important

Français (Fr) pas important important Très important

Question n° 22 : Comment trouvez-vous la vie quotidienne au Maroc ?

Question n° 23 : Comment trouvez-vous la vie quotidienne en France ?

Question n° 24 : Que pensez-vous de la culture et des traditions marocaines ?

Question n° 25 : Que pensez-vous de la culture et des traditions en France ?

Les 20 questionnaires complétés sont divisés en deux catégories égales d'immigrés ; l'âge de 10 informateurs varie entre 20 et 30 ans et représente la « deuxième génération » ou les jeunes issus de l'immigration tandis que les âges de l'autre échantillon de population varient entre 50 et 60 ans et donc représente la première génération. Notre tâche est d'essayer de comparer ces deux catégories en se basant sur leurs propres réponses. La variable d'âge est donc très importante dans notre étude ainsi que les aspects linguistique et culturel.

Nous allons commencer, dans un premier temps, par analyser les réponses liées à la question n°15. Dans la catégorie des jeunes immigrés issus de l'immigration, les 10 informateurs ont répondu 10 fois et sans exception que parler la langue française demeure très important et l'ont confirmé 10 autres fois dans la case qui comporte « important » et nous n'avons enregistré aucune réponse qui affirme que le français n'est pas important. Concernant les autres langues, nous avons constaté que les réponses étaient presque identiques : 2 réponses confirment que le berbère est très important, 3 réponses pour l'arabe standard et 2 réponses pour l'arabe dialectal. 3 réponses soulignent que le B est important, 4 réponses pour l'A.S et 6 autres réponses pour l'A.M. 5 réponses n'ont exprimé aucune importance pour le B, 3 pour l'A.S et 3 pour l'A.M. En guise de conclusion, nous pouvons dire que les jeunes issus de l'immigration sont tous conscients que parler la langue française est crucial pour vivre et s'intégrer en France et y trouver du travail ; le français est la clef de l'insertion sociale. Les autres langues, comparées au français, restent plus ou moins importantes en France.

En ce qui concerne les réponses des informateurs qui représentent la première génération, 6 affirment que parler le Fr est très important, 2 autres répondent que c'est important et 2 autres répondent que ce n'est pas important de parler le Fr. Nous notons alors que même les plus âgés des immigrés marocains résidant en France sont aussi conscients de l'importance du français dans la vie quotidienne en France. Néanmoins, ils restent une minorité (2/10) qui croient que le français n'est pas important, ceci est dû à leur grand attachement aux langues du pays d'origine et au lien qu'ils tissent entre ces langues et leur culture et traditions d'origine, sans oublier leur non maîtrise de la langue française. Selon eux l'A.M est très important avec 5 réponses et important avec 5 autres réponses, le B et l'A.S viennent alors en dernier lieu avec seulement 6 et 5 réponses positives respectivement.

En résumé, les deux catégories d'immigrés sont tous conscients de l'importance de la maîtrise des langues en France. La première génération est beaucoup plus attachée aux langues du pays d'origine qui reflètent leurs identités culturelle et religieuse. Aussi, ils sont incapables de parler le français et n'éprouvent aucune volonté à l'apprendre. D'ailleurs, ils sont toujours en train de parler à leurs enfants en A.M ou en B et les incitent à parler ces langues en vue de leur inculquer

la culture et les traditions marocaines. Cependant, les jeunes d'au moins de 30 ans donnent plus d'importance à la langue de la société d'accueil car ils sont nés et ont grandi en France, elle représente la solution à leur chômage et leur marginalisation et leur ouvre les portes de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle.

Nous essayons maintenant d'étudier l'aspect culturel en analysant les réponses aux questions ouvertes 22, 23, 24 et 25. 4 informateurs parmi 10 de la catégorie des jeunes issus de l'immigration ont une opinion positive par rapport à la vie quotidienne en France et 4 autres ont la même opinion concernant la vie quotidienne au Maroc. Ensuite nous avons enregistré 6 avis négatifs concernant le mode de vie en France et 3 avis négatifs pour le Maroc et enfin 3 réponses hésitantes et confuses qui ne font que refléter le problème de la « double vie » que vivent ces jeunes : « la vie au Maroc est modeste et simple mais dure pour les pauvres », « la vie au Maroc est pleine de vie mais épuisante », « la vie en France est confortable mais il y'a des préjugés ». A partir de toutes ces réponses, nous constatons que ces jeunes ont une double culture et respectent les deux cultures française et marocaine. Ils sont à cheval entre les deux ; ils se sentent en même temps Marocains et Français et essaient de trouver un équilibre. Leur appartenance à ces deux cultures influe sur la formation d'une identité psycho-sociale cohérente. Cependant, la plupart de ces jeunes sont bien intégrés dans la société française et dans les valeurs culturelles françaises, ce qui a été démontré par leurs réponses au questionnaire. L'insertion dans le monde du travail leur évitera, sans doute, de tomber dans la délinquance et la violence. Toujours dans la même catégorie des jeunes âgés entre 20 et 30 ans, 8 réponses sont positives vis-à-vis la culture et traditions marocaines et 7 réponses positives à propos de la culture et des traditions françaises. Ce résultat ne fait que confirmer une fois encore cette situation délicate dans laquelle vivent ces jeunes et cherchent sans cesse à trouver un équilibre. Nous constatons un seul cas qui trouve que la culture marocaine perd de son authenticité à cause de l'influence de la culture occidentale, 2 autres cas pensent que la culture française est basée sur l'individualisme sans vrai sens de famille et donc qu'il faut revoir, enfin un autre cas qui avoue ne rien savoir sur la culture marocaine.

Les réponses des informateurs de la première génération représentée par la tranche d'âge entre 50 et 60 ans dans notre étude sont différentes des précédentes. 9 avis positifs pour le mode de vie au Maroc contre seulement 6 pour le mode de vie en France. 1 seul avis négatif concernant la vie au Maroc contre 4 concernant la vie en France. Les immigrés de la première génération trouvent que la vie au Maroc est amusante et les relations familiales sont solides. La vie en France n'est pas facile, dure et pleine de difficultés. 10 réponses positives trouvent la culture et les traditions marocaines agréables, simples et où la religion musulmane est omniprésente et doit être respectée et préservée. Les avis concernant la culture et les traditions françaises divergent entre 6 réponses positives et 4 négatives ; cette culture est en général acceptée mais selon, les réponses, soit on ne la connaît pas bien, soit on ne la pratique pas soit on trouve qu'elle n'est pas intéressante ou tout simplement on ne l'aime pas. Il faut souligner que les immigrés de la première génération sont en majorité analphabètes et trop attachés à leur culture d'origine et n'ont aucune volonté de connaître cette culture et ces traditions et ne vivent que sur un rêve qu'est le mythe du retour au pays.

Ces résultats et ces interprétations ne reflètent que les opinions des informateurs qui ont répondu au questionnaire et ne doivent en aucun cas pris comme une règle générale sur tous les immigrés qui vivent en France. En guise de conclusion, nous pouvons dire que c'est à partir des études de terrain (questionnaires, interviews, conversations, observations...) que nous essayons de connaître la vie des immigrés en France avec toutes ces difficultés et obstacles linguistiques, socio-économiques, psychologiques...C'est en connaissant l'autre avec ses spécificités

culturelles qu'on a moins peur de lui et on accepte sa différence tout en respectant ses diversités culturelles, religieuses ainsi que ses traditions. On pourra enfin vivre et construire ensemble avec le sens de la complémentarité et l'enrichissement interculturelle dans une société multiculturelle telle que la France, pays d'immigration par excellence.

### **Bibliographie**

AKINCI, A., DE RUITER, J.J. et SANAGUSTIN, F., 2004, *Le plurilinguisme à Lyon, le statut des langues à la maison et à l'école*. Paris, l'Harmattan.

CORDEIRO, A., 1983, *L'immigration*. Paris, Maspero.

Données Sociales. INSEE. Paris ? 99.

JAVEAU, C., 1971, *L'enquête par questionnaire*. Université de Bruxelles. Institut de sociologie, étude de méthodologie.

MINCES, J., 1973, *Les travailleurs étrangers en France, enquête*. Paris, Seuil.

OBDEIN, J.P., DE RUITER, J.J. (dir.), 1998, *Le Maroc au coeur de l'Europe. L'Enseignement de la langue et culture d'origine (ELCO) aux élèves marocains dans cinq pays européens*. Tilburg, Tilburg University Press, Syntax Datura.

RAGEND MESTHRIE, JOAN SWANN, ANDREA DEUMERT and WILLIAM L. LEAP, 2000, *Introducing sociolinguistics*. Edinburgh, Edinburgh University Press.

SELIM, A., 1981, *L'identité culturelle : problèmes inter-ethniques et problèmes d'acculturation*. Paris, Anthropos.

.